



DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

Assemblée Générale du 08 octobre 2021

Rapport financier

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de ma mission de Trésorier, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport financier sur l'activité de votre District pour l'exercice clos le 30 juin 2021.

Depuis le 30 juin 2021, date de clôture de l'exercice, l'association a subi et maîtrisé au niveau financier la crise sanitaire, liée à la COVID 19.

Le bilan, présenté selon les normes du plan comptable, reprend l'ensemble des avoirs et dettes à cette date, tandis que le compte de résultat résume de façon chiffrée l'activité du District pour la saison sportive, soit les différents postes recettes et dépenses de la saison.

Bilan arrêté au 30 juin 2021 pour un total de 532 839 €, soit :

A l'actif :

Augmentation des biens mobiliers et immobiliers

Compte tenu des amortissements cumulés, la valeur nette comptable de l'ensemble des immobilisations ressort à 62 222 € pour 44 646 € l'exercice précédent.

Acquisitions d'immobilisations sur l'exercice au 30 juin 2021 :

- Un portail électrique pour 15 900 €
- Une chaudière pour 9 530 €
- 3 ordinateurs portables pour 4 937 €
- Un boîtier de protection informatique pour 3 724 €

Les créances et débiteurs divers pour un montant total de 26 474 € correspondent :

- Créances clubs pour un montant de 0 € pour 0 € la saison précédente (soldes dus par les clubs, notamment les frais de discipline et amendes). Solde nul suite à la décision du comité directeur de porter au crédit des comptes 100 % des engagements séniors de la saison 2020-2021 et l'aide exceptionnelle complémentaire du District.

 - Produits à recevoir de 13 500 € correspondant :
 - Subvention ANS Actions 2021 pour les 6 premiers mois de 2021 pour 10 000 €
-

- Subvention ANS Emploi 2021 pour les 6 premiers mois de 2021 pour 3 500 €
- Solde du relevé au 30 juin 2021 de la Ligue de Football des Hauts de France à hauteur de 625 € contre 8 930 € au 30 juin 2020.
- Solde du relevé au 30 juin 2021 de la Fédération Française de Football à hauteur de 11 150 € correspondant en produit :
- Aide au poste du CTD-DAP à hauteur de 10 000 €
 - Solde indemnité de préformation de 827 €
 - Subvention aide formation gardien de but 100 €
 - Remboursement de frais divers 222 €

Les charges constatées d'avance pour un montant de 18 574 € correspondant principalement

- Stock de fournitures et matériel 6 500 €
- Contrats de maintenances et assurances : 1 222 €
- Maillots des finales des coupes : 10 852 €

Au passif :

Conformément aux décisions de la dernière assemblée générale, le résultat de l'exercice 2019-2020 de (-) 28 916 € a été affecté comme suit :

- **Fonds de solidarité : (-) 6 302 €**
- **Report à nouveau : (-) 22 614 €**

Le Fond Propre et Réserve cumulé du district s'élève à 161 101 € au 30 juin 2021.

Les diverses provisions constituées pour un montant global de 112 500 € se répartissent comme suit :

- Pour départ en retraite 112 500 €

Les emprunts et dettes diverses pour un montant de 190 362 € se répartissent comme suit :

- Fournisseurs divers 3 086 €
- Dettes fiscales et sociales 24 498 €
- Autres dettes 2 916 €
- Clubs 159 863 €

La dette envers les clubs résulte du passage des écritures dans les comptes clubs des décisions des instances dans le cadre du Covid 19. Remboursement de 100 % des engagements séniors 2020-2021 et l'aide exceptionnelle complémentaire du District.

Compte de résultat de la saison 2020/2021 :

Le total des produits de l'année s'élève à 574 783 € contre 639 921 € la saison précédente, et se décompose de la façon suivante :

Les produits de gestion courante

Une diminution de 35 000 € qui se décompose principalement comme suit :

- Une diminution de 29 000 € des amendes disciplinaires suite à l'arrêt des compétitions.
- Une diminution de 6 000 € du poste formation suite à l'arrêt des formations en respect des consignes sanitaires.

Les subventions d'exploitation

- Une augmentation de 36 000 € du poste avec les variations significatives ci-dessous.

- Une baisse de 2 400 € de la part des indemnités de préformation versées par la Fédération Française de Football.
- Une baisse de 6 000 € de la convention d'objectifs avec la Fédération Française de Football.
- Une baisse de 6 500 € de la subvention du ANS correspondant au report de 3 actions non réalisés en raison du COVID.
- Une stabilité de la subvention du conseil départemental de l'Aisne pour 60 000 €.
- Un poste autres subventions de 56 000 € correspondant à 8 000 € d'aide de l'état dans le cadre d'un contrat d'apprentissage en BMF, 18 000 € d'aide COVID sur les cotisations URSSAF et 30 000 € d'aide de l'état dans le cadre des dispositifs d'aide COVID 19.

Les autres produits de gestion courante

Une baisse de 30 000 € du poste qui regroupe les engagements des différentes compétitions de District, les recettes des coupes et des ristournes sur les licences.

- Une diminution de 37 000 € du reversement de Ligue de Football des Hauts de France vers le District. Non versement de l'aide de 10 000 € suite à l'annulation de la soirée départementale des bénévoles de 2020. Baisse de 27 000 € du montant de la ristourne licence de la LFHF en raison de la baisse du nombre de licenciés du District et de l'avenant au protocole d'accord financier entre la LFHF et le District Aisne avec une

baisse de la ristourne licence de 3.44 € à 2.44 € en raison du COVID 19 pour abonder le dispositif d'aide aux clubs mis en place par la LFHF.

Les produits financiers

- Stabilité du poste à 619 €.

Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels pour un montant total de 3 721 € correspondant :

- Quote part de subvention investissement viré au compte de résultat à hauteur de 3 300 €

Les reprises sur provisions

- Reprise à hauteur de 12 500 € de la provision pour valorisation des équipes de Jeunes.
- Reprise à hauteur de 13 370 € de fonds dédiés. Nous avons repris tous les fonds dédiés en application des nouvelles normes comptable applicables aux associations.

Les transferts de charges d'exploitation

- Corresponds aux indemnités journalières et à la prévoyance d'un salarié en arrêt.

Le total des charges de l'année s'élève à 556 483 € contre 668 838 € la saison précédente, et se décompose comme suit :

Les achats

Diminution du poste de 4 000 € par rapport à la saison 2019-2020 il faut noter :

- Diminution de 5 000 € du poste équipement – Aucun achat cette saison.
- Baisse de 4 000 € des achats non stockés (Chauffage, gasoil, fournitures administratives.)
- Augmentation du poste récompense de 6 000 € suite à la mise en place d'équipements pour la catégorie U14 et des récompenses dans le cadre des actions Golf Foot et Fit Foot.

Les charges extérieures

Une diminution des dépenses dans ce chapitre 34 461 € cette saison contre 82 760 € la saison dernière :

- Diminution en raison d'actions habituelles non réalisées cette année en raison du COVID 19.

Les autres charges extérieures

- Une baisse de ce poste 54 762 € cette saison contre 77 222 € la saison 2019-2020.
- Une baisse des frais des commissions, 17 591 € cette saison contre 28 386 € la saison dernière.
- Diminution du poste déplacement de 2 300 € en raison des actions non réalisées cette saison.
- Diminution de 10 000 € du poste organisations diverses District.

Les Frais de personnel

Diminution du poste de 76 000 € pour un montant total à 169 000 € avec les informations suivantes :

- Un salarié en arrêt de travail depuis octobre 2019.
- Mise au chômage partiel du personnel pendant la période de confinement.
- Cette diminution doit toutefois être corrigée par le montant de l'aide de l'état dans le cadre de l'activité partielle pour 38 000 €

Autres charges de gestions courantes

En augmentation de 32 000 €.

Correspond à la décision du comité directeur de rembourser 100 % des engagements et cotisations seniors suite à l'arrêt des compétitions du au COVID 19. Pour mémoire le comité directeur avait décidé de rembourser 75 % des engagements et cotisations seniors la saison dernière.

Les impôts et taxes

Stabilité du poste à 7 274 € contre 7 999 € la saison 2019-2020.

Les charges exceptionnelles

Augmentation du poste à 65 599 € cette saison contre 45 402 € la saison dernière.

Aide exceptionnelle complémentaire uniforme pour les clubs décidé par le comité directeur du District Aisne du 30 juin 2021 à hauteur de 65 250 € soit 450 € par club pour le retour au football des dirigeants bénévoles. Pour mémoire le District avait doté la saison dernière les clubs de chasubles pour le football d'animation pour la reprise post COVID ainsi qu'une participation financière à hauteur de 1.5 € par licenciés dans le cadre du fonds de solidarité COVID mis en place par la FFF.

Les Dotations aux amortissements et aux provisions

- Nous avons comptabilisé une dotation aux amortissements à hauteur de 16 516 €
- Aucune provision n'a été constituée cette saison.

Les Produits et charges de gestion courante laissent ressortir un résultat courant de (+) 80 180 € pour un résultat courant de (+) 10 703 € pour la saison précédente.

Compte tenu des produits et charges et des provisions constituées sur l'exercice 2020-2021, le résultat ressort à (+) 18 301 € pour (-) 28 917 € la saison précédente.

Telle sont, Mesdames, Messieurs, les informations qu'il m'a paru utile de vous présenter sur les comptes arrêtés au 30 juin 2021.

Je reste à votre disposition pour vous fournir toutes indications complémentaires que vous jugeriez nécessaires.

Jean Marie BECRET
Trésorier Général